

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Definir-la-laicite>



Définir la laïcité...

- NOS TRAVAUX -



Date de mise en ligne : jeudi 1er février 2007

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Le terme de laïcité ne possède pas de définition définitive : il s'appuie sur des textes fondateurs et appelle à une réflexion permanente.



C'est à la fois sa force et sa faiblesse

Thème du 3 mars 03

Définir la laïcité...

Dans les journaux, à la télévision, à propos de sujets très divers, il est de plus en plus souvent fait référence à la laïcité .

Sujets religieux : actuellement : les lois laïques sont remises en question par certains élus (et certains membres du gouvernement). Pour les musulmans : islam de France ou islam en France ? Faut-il une référence à la religion catholique dans la constitution européenne ? Et les financements de toutes sortes ... sans oublier que nous traînons toujours le statut particulier des départements d'Alsace - Moselle où encore aujourd'hui, « l'incroyance n'est que tolérée. Pour autoriser un enfant à ne pas suivre les cours de religion à l'école, il faut écrire », ce qui équivaut à devoir « se déclarer incroyant aux yeux de l'état » Th. M. (+ la Guyane et certains T.O.M.) (cf Hagondange déc.99)

Sujets de société : difficultés d'application de la loi de la République dans certains lieux, dans certains établissements scolaires, volonté d'introduire l'histoire comparée des religions à l'école, création d'un CAPES de religions... sans oublier les accords Lang Cloupet de 199 ?, l'amalgame culturel/culturel par la municipalité de Rennes...

Problèmes internationaux : à commencer par la plupart des guerres en cours, où la dimension religieuse, exploitée par les extrêmes, se révèle une entrave majeure dans la résolution des conflits.

Dans le même temps, certains voudraient voir la laïcité comme une notion dépassée... D'autres, de plus en plus nombreux, la retrouvent et s'en saisissent comme une solution à de nombreux problèmes actuels ; ils y voient même un véritable support de progrès pour l'avenir.

Il n'empêche, qu'à force d'être utilisé, le mot tend à être banalisé, à être employé à tort et à travers ou de manière restrictive, en particulier sous le seul aspect de la neutralité, surtout lorsque des intérêts sont menacés. D'où l'importance de repasser par sa définition, ou plutôt son histoire et la philosophie qui la sous-tend, avant de la décliner dans les domaines du politique, de l'éducation, de l'économie ou du social.

Définir la laïcité...

Approcher la définition de la laïcité, la spécificité de la pensée laïque ne va pas de soi...

Ce n'est pourtant pas la littérature qui manque à ce sujet, mais il n'existe aucun texte qui donne un contenu définitif à cette notion. Disons le tout de suite, après Claude NICOLET : « **La laïcité ne nous a pas été donnée comme une révélation. Elle n'est sortie de la tête d'aucun prophète ; elle n'est exprimée dans aucun catéchisme. Aucun texte sacré n'en contient les secrets, elle n'en a pas. La laïcité se cherche, elle se discute, s'exerce et , s'il le faut, se corrige et se répand** ». . La laïcité n'est pas une religion, elle ne se fonde pas sur une idée qui dépasserait l'Homme ; ce n'est pas une croyance qui s'opposerait à d'autres croyances.

Référence majeure de notre République et de toutes ses institutions, à commencer par son école, elle est inscrite dans l'article 2 de la Constitution : « **La France est une république indivisible, laïque, démocratique. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans discrimination d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.** ». Il n'est pas toujours simple pour un état, surtout démocratique, de se dégager des forces cléricales qui pèsent sur lui.

Un lien étroit existe entre la laïcité et les valeurs de notre République ; en effet, la laïcité se conçoit difficilement sans les notions de liberté, d'égalité et de solidarité ; on pourrait même dire qu'elle s'en nourrit.

Au delà de cet article 2 de la Constitution , la laïcité s'appuie sur 2 textes majeurs : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 (Art. 1, 3, 10, 11) et la loi de séparation des églises et de l'état du 9 décembre 1905. Ces textes sont l'aboutissement d'une réflexion de plusieurs siècles, ... Parcours difficile, plein de rebondissements ...

[LES ARTICLES 1 et 2 DE LA LOI DE 1905](#)

Je poserai personnellement la laïcité comme l'un des meilleurs moyens de vivre harmonieusement ensemble.

L'homme est un être social. Il est donc condamné à côtoyer ses semblables et à se conformer à un minimum de règles de vie communes.

Quels critères pour ces règles de vie ?

Parfois c'est la loi du plus fort : force physique (c'est la règle courante chez les animaux, encore que...) ou puissance policière (c'est le cas de toutes les dictatures)...

Parfois, c'est la loi divine, et les exemples de tous bords ne manquent pas ; il suffit à ceux qui se disent représentants des dieux de contrôler suffisamment l'armée pour occuper la place durablement ...

Parfois enfin, c'est la réflexion, la raison humaine qui ont déterminé ces règles de vie : ainsi est née la tolérance, une idée qui a beaucoup cheminé, puis l'idée de liberté de conscience, l'idée du respect de l'autre, du respect le plus absolu de l'autre - **la dignité ne se hiérarchise pas** -, enfin la séparation des Eglises et de l'Etat. Le système démocratique s'est progressivement mis en place, souvent critiqué certes, mais, si l'on se réfère aux textes que je citais à l'instant, personne n'a trouvé mieux pour l'instant. Il en est de même à mon sens pour le modèle qui pose la laïcité dans l'organisation de la vie collective ; ses principes sont simples et ils sont immédiatement compréhensibles par tous, à savoir : la liberté de penser, de croire et de pratiquer son culte est garantie à tout individu et l'abstraction de toute considération religieuse est de règle dans la vie publique. 2 principes indissociables, issus de la lente émancipation de l'homme, prisonnier des multiples aliénations venues du fond des âges et dont il tente de se

dépouiller progressivement.

La laïcité est revendication de liberté, affirmation de l'autonomie du sujet, respect du droit à la pensée personnelle et à sa libre expression ... Ce n'est rien d'autre que l'affirmation de l'humanité de l'homme, c'est à dire de sa capacité à choisir : la compréhension plutôt que la soumission à un dogme, la critique plutôt que la simple obéissance, le doute plutôt que la certitude ... Penser par ses propres forces, sans soumission à quelque chef ou quelque dogme que ce soit. Se référer à certaines valeurs telles que la liberté, la dignité, le respect de l'autre, la tolérance, la solidarité, la démocratie et quelques autres ...

Cela demande bien des efforts. L'exercice n'est pas simple, et le résultat parfois aléatoire.

["Laïcité : un principe d'émancipation"](#)

Par rapport aux religions : la laïcité n'est pas antireligieuse, elle est anticléricale (2ème définition du Robert). René Rémond définit ainsi le cléricisme : c'est « la tentation ou la tentative, pour des clercs, d'exercer sur la société civile une influence ou un pouvoir en vertu de leur ministère. Tantôt ils useront de leurs armes spirituelles pour régenter les esprits, les mœurs ou le gouvernement ; tantôt ils s'appuieront sur les gouvernements pour imposer leur religion ».

Quelques définitions que j'ai trouvées et à partir desquelles nous pourrions discuter :

Laïcité :

► Larousse 2000

1/ Caractère de ce qui est laïque, indépendant des conceptions religieuses ou partisans

2/ Système qui exclut les églises de l'exercice du pouvoir politique ou administratif, et en particulier de l'organisation de l'enseignement public

Le principe de laïcité pose comme postulat que l'homme est essentiellement un être libre qui peut jouir de sa liberté grâce à la raison et à l'esprit critique. Au plan politique, la laïcité affirme que tout le fonctionnement de la Cité doit être fondé sur la raison et, en conséquence, nullement sur les religions qui ne relèvent que de la foi (forcément de l'ordre individuel) et ne devraient pas fonder la vie collective.

► Livre blanc de la laïcité :

La laïcité est une notion qui repose sur des principes humanistes forgés au cours de l'histoire. Elle est une affirmation forte de sens et de valeur au service de la liberté individuelle. Elle est le plus sûr garant de la paix civile. Elle porte en elle une morale personnelle et une éthique sociale. Elle est action et volonté, voire résistance ; résistance à la facilité du renoncement, au confort de l'abandon à la pensée unique.

► Guy Garnier :

La laïcité est une façon de vivre, une façon de se comporter en société. C'est une volonté permanente de rester en éveil, de réfléchir et d'agir, de lutter contre l'arbitraire, contre l'injustice, pour la liberté et pour l'égalité des citoyens .

La laïcité est une pratique sociale, un art de vivre dans une société de liberté, d'égalité des droits, où règne le respect de la dignité des êtres humains. C'est un principe qui vaut pour tous les hommes.

Pour finir, je dirais que la laïcité n'appartient à personne. Facteur d'ouverture et de proposition, si elle s'appuie sur des valeurs, elle ne se réfère à aucune vérité définitive ; elle est au contraire le doute en action, la recherche continue d'une vérité qui ne peut être que relative.

Garante de la liberté de conscience, elle permet de vivre ensemble en harmonie, sous la seule réserve du respect réciproque et absolu de l'autre.



P.B.

Sources :

Laïcité et Enseignement

Laïcité : Textes majeurs de Gérard BOUCHET Colin

Conférence de Guy GARNIER, président d'honneur de AIL (Ligue de l'Enseignement des Bouches du Rhône)

Contribution au livre blanc de la laïcité

Un autre point de vue :



La laïcité selon Poupard

Post-scriptum :

Comme les autres articles de cette rubrique, celui-ci doit être appréhendé comme support de discussion, d'échanges.